

Aide à l'innovation Market'up

REGION BRETAGNE

Présentation du dispositif

Cette aide vise à soutenir la structuration d'une fonction marketing et commerciale dans les jeunes entreprises innovantes par une aide au recrutement.

Ce dispositif a pour objectifs de :

- aider à la structuration de la jeune entreprise,
- stimuler la croissance commerciale de la jeune entreprise innovante,
- assurer un emploi de qualité en Bretagne.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

Entreprises éligibles

Sont éligibles les PME innovantes de moins de 3 ans, implantée en Bretagne et accompagnée par une technopole de la région.

Pour quel projet ?

Présentation des projets

Nature des projets éligibles : Recrutement du premier cadre dans une fonction marketing / commerciale nouvelle et structurante.

Dépenses concernées

Les dépenses éligibles au dispositif sont :

- les coûts salariaux du cadre recruté durant sa première année d'embauche.
- les frais liés à un accompagnement par un cabinet de recrutement sont également éligibles.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le soutien accordé par le Conseil régional de Bretagne intervient sous forme d'avance remboursable à taux 0, plafonnée au montant total de l'assiette et à 60 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

Auprès de quel organisme

La date de démarrage du programme est fixée à la date de réception d'une lettre d'intention ou du dossier de demande d'aide.

L'entreprise doit prendre contact avec sa technopole locale pour constituer son dossier de demande d'aide et le déposer auprès de la Région.

Technopoles de la Région :

- Technopole de Lannion – Anticipa
- Technopôle de Brest – Brest Iroise
- Technopôle de Lorient – Audelor
- Technopole de Quimper – Quimper Cornouaille
- Technopole de Rennes – Le Pool
- Technopole de Vannes – VIPE Vannes

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 3 ans.
- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.

Organisme

REGION BRETAGNE

- **Administration Régionale**
283 avenue du Général Patton
35711 RENNES CS 21101
Web : www.bretagne.bzh